

**PERMANENCES MEDECINS :**

Les patients doivent composer le 15.

**PERMANENCES PHARMACIES :****Pharmacie DE MICHELENA** à Courpière –

Dimanche 22 décembre

**Pharmacie DU CENTRE** à Courpière -

Mercredi 25 décembre 2019

**CABINETS INFIRMIERS :**

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

**AMBULANCE :** Ambulance agréée

CHALEIL &amp; Cie. : 04 73 51 23 23

**VETERINAIRES :** 04 73 51 29 21 (animaux de ferme)

04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

**DEPANNEURS/REMOREQUEURS :**

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

**TAXIS :** DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL &amp; Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

**ADMIR-ABRI**, 11 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

**RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière** – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

**Permanences :** lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3<sup>ème</sup> lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

**Ateliers d'éveil** sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

**MISSION LOCALE :**

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2).

☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

**SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires)** reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

**ASSISTANTES SOCIALES :** Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 de 8h30 à 11h30**

**CPAM :** Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30

**OPHIS :-1er mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16**

**CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Tél : 0810 25 63 10- www.caf.fr

● **Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare**

**MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELE,** Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

**APAMAR :** Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

**PUERICULTRICE:** Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,  
**Horaires :** 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

● **CARSAT Auvergne :** contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Marthe ROSTAGNOL décédée le 13 décembre 2019

- Yvonne CHAIZE décédée le 17 décembre 2019

# VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 46/2019 Semaine du 19 décembre au 26 Décembre 2019

**En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de la mairie fermeront le mardi 24 décembre 2019 à 16h30 et le mardi 31 décembre 2019 à 16h30.**



Ce bulletin est le dernier de l'année 2019  
Le prochain sortira le jeudi 09 janvier 2020.



**Madame le Maire et le Conseil Municipal  
souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les Courpiérois.**

● **MARCHÉ DE NOËL 2019**

Pour la sixième année consécutive, le Marché de Noël s'est déroulé en centre bourg où une soixantaine d'associations et d'exposants se sont rassemblés pour un moment festif autour du grand sapin qui orne la place de la Victoire.

Les visiteurs de tous âges ont trouvé des animations à leur goût : les contes de Noël à la bibliothèque pour les tout-petits, le spectacle des jeunes chanteurs et musiciens de la chorale des Canotiers, la danse country, Cat's animation et la chorale Domisol

qui a clôturé le marché dimanche soir avec brio. Les nouveaux jeux en bois et le magicien ont plu à tous ainsi que les ateliers d'initiation à des techniques de relaxation et de mieux être. Pour le déjeuner, les visiteurs avaient le choix entre le jambon à la broche de la Pétanque de Limarie, la truffade de Pas à Pas et les crêpes de la Boissadie rallye Team et de Red Ravens. Le vin chaud de l'association des Locataires, la soupe les gâteaux et les mendiants de Courpière Renaissance ont régalé les gourmands. Un choix très important s'offrait aux visiteurs qui étaient venus pour acheter des cadeaux ou se procurer un sapin au stand du Lion's Club qui permet d'offrir un repas aux plus démunis.

La scène, un plaisir pour les yeux, aménagée avec goût par des élus et du personnel communal, attendait le Père Noël qui a été réveillé par les enfants grâce aux sifflets du Comité d'Animation de Courpière qui leur a ensuite servi friandises et boissons chaudes avant les photos avec le Père Noël.

La nuit venue, les visiteurs ont découvert la nouvelle décoration de la Mairie, avant d'emmener les plus jeunes à la retraite aux flambeaux du CAC et admirer le magnifique spectacle de la Compagnie Lilou « les Allumeurs d'Étoiles ». Dimanche soir la chorale Domisol a enchanté les spectateurs.

Un week end où l'esprit de Noël était bien présent. Merci à tous les participants, aux visiteurs et à tout le personnel communal pour leur travail !

## ● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

**Philippe CAYRE** (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Catherine MAZELLIER** (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

**Mohammed OULABBI** (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

**Jeannine SUAREZ** (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

**Bernard PFEIFFER** (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

**Dominique LAFORET** (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

**Marc DELPOSEN**, Délégué au numérique reçoit après 16h.

**Conseillers municipaux** : Boussuge J. Chalus N. Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H. Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G. Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

## ● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosse, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro : les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

## ● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

## SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h  
Mercredi et vendredi : 14h—18h  
Samedi 10h-12h

## CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30 fermé le mercredi toute la journée

## SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

## DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

## ● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Exposition par l'illustrateur Alexis BRUCHON du 4 au 25 janvier 2020 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



## ● MUNICIPALES 2020

Les dates sont officielles : les élections municipales se dérouleront le **15 mars 2020** et s'il y a un deuxième tour il sera le **22 mars**.

L'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu, comme en 2014, en une seule fois avec un seul bulletin de vote.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 07 février 2020 depuis que c'est l'Insee qui gère le Répertoire Electoral Unique (REU).

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en cliquant sur le lien suivant :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## ● FERMETURE DE CERTAINS SERVICES PENDANT LA PÉRIODE FESTIVE

La bibliothèque municipale sera fermée du 25 décembre 2019 au 1<sup>er</sup> janvier 2020.  
Réouverture le **jeudi 2 janvier 2020**

L'espace Coubertin sera fermé du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.  
Réouverture le **lundi 6 janvier 2020**.

## ● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La distribution au domicile du traditionnel colis de Noël à nos Aînés s'effectuera à partir du mardi 17 décembre 2019 jusqu'au mardi 24 décembre..

Si vous êtes absents, un message sera glissé dans votre boîte aux lettres afin de vous permettre de retirer votre paquet, au CCAS jusqu'au 10 Janvier 2020.



*M. OULABBI, Adjoint aux affaires sociales*

## ● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière sera fermée du **23 décembre 2019 au 3 janvier 2020**. Il est possible pour les allocataires d'accéder à des informations très complètes et d'effectuer de nombreuses démarches sans avoir à se déplacer avec le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr). Vous pouvez également contacter la caisse au **0810 25 63 10 – 24h/24 et 7j/7** pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

## ● VENTE DE TERRAINS

La Commune possède 4 terrains à l'angle des rues Annet Marret et Irène Ferrier. Ils sont constructibles, non viabilisés mais avec viabilité à proximité.

Nous disposons tout récemment de l'estimation des Domaines à 50€ du m2.

La ville propose à la vente :

la parcelle BK381 (479 m2) pour 23950€, 27, rue Irène Ferrier  
la parcelle BK 382 (440 m2) pour 22000€, 29 rue Irène Ferrier  
la parcelle BK 383 (472 m2) pour 23600€, 10, rue Annet Marret  
la parcelle BK 384 (469 m2) pour 23450€, 8, rue Annet Marret

Cette information apparaît également sur la page Facebook de la ville le même jour. Les personnes intéressées par l'achat d'une de ces parcelles doivent faire parvenir en Mairie un courrier recommandé avant le 11 janvier. Précisez bien dans votre courrier si vous serez propriétaire occupant de la future construction ou propriétaire bailleur. Une priorité sera accordée aux propriétaires occupants. Ensuite dans le cas où il resterait plus de demandes que de parcelles, la décision sera prise au tirage au sort en Conseil Municipal, en présence des intéressés s'ils le souhaitent.

## ● AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU PUY-DE-DÔME (ADIL)

Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** : Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils d'experts** avant d'agir !*

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant  
ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

**Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand) au 04 73 42 30 75 ou [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.**

## ● SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE-INFORMATION SUR LES PAIEMENTS

**Depuis septembre vous pouvez régler vos factures d'eau :**

- Par **internet** via la plateforme DGFIP par carte bancaire avec les références sue votre facture,
- Par **prélèvement** sur compte bancaire en retournant le TIP avec un RIB qui est enregistré pour les années suivantes (puis vous donnez ordre de prélèvement à chaque facture par l'intermédiaire de votre TIP signé),
- Par **chèque** avec votre **TIP**,
- Par **prélèvement automatique** de votre facture.

*Pour plus de rapidité dans le traitement, pensez à envoyer votre règlement à Lille*

**A compter de votre prochaine facture réelle (entre juillet et décembre 2020), le SIAEP va répondre à vos demandes avec la mise en place de la mensualisation avec l'instauration d'un échancier de 10 mois pour votre consommation de l'année suivante.**

## ● ÉCOLES PUBLIQUES - INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2020-2021

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021 vont commencer.

**Elles auront lieu à partir du 16 décembre 2019**

Afin de prévoir le plus justement possible les effectifs pour la rentrée 2020 merci de me contacter au plus vite (nous devons transmettre les prévisions le 15 janvier 2020 !)

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2020 à l'école maternelle ou élémentaire ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

École maternelle auprès de Mme CARAT au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h15 (ou laisser un message sur le répondeur) ou le lundi toute la journée.

École élémentaire auprès de Mme BRETTEL au 04.73.53.04.00 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis.

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie.

**Nous avons besoin de vous.**

# ***Infos Associatives et sportives***

## ● AMAP DE LA DORE

L'AMAP DE LA DORE SOUTIEN L'AGRICULTURE PAYSANNE LOCALE POUR MANGER AUTREMENT

Ce vendredi, de 18h à 19h30, dans la salle d'animation, sous la bibliothèque municipale à Courpière, les producteurs de l'AMAP\* de la Dore viendront livrer les produits commandés par les adhérents.

Venez rencontrer les producteurs et les membres de notre association.

Nous faisons le choix de soutenir l'agriculture paysanne. Nous « consommateurs », pouvons jouer un rôle pour aider cette filière à se développer.

\* AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Pour plus d'informations : [accueil@amap-de-la-dore.fr](mailto:accueil@amap-de-la-dore.fr) et [www.amap-de-la-dore.fr](http://www.amap-de-la-dore.fr)



## ● A SAVOIR

**Rappel :** Pamela Savinel, énergéticienne, et Amélia Boullay, sophrologue, vous accueillent au 19 Bd Gambetta pour des séances individuelles – Tél : 06 07 36 59 93 et 07 71 14 70 63

## ● MESSES

Samedi 21 décembre 18h30 à La Chapelle-Agnon  
Dimanche 22 décembre - 11h00 à Courpière  
Mardi 24 décembre - 18h30 à Cunlhat  
- 19h30- Veillée à Courpière  
suivie de la Messe à 20h30  
- 22h30 à Vollore-Ville  
Mercredi 25 décembre 11h00 à Augerolles

## ● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

**T4 88 m2** – Appartement isolé – Centre ville-disponible de suite – Loyer mensuel 450 euros-  
Tél : 06 08 53 83 13

**F3 80 m<sup>2</sup>**, centre ville dans parc fermé et sécurisé, chauffage gaz de ville individuel. Interphone, surveillance vidéo, espace vert, cave. Place de parking privé dans parc fermé. Etat neuf libre.  
Tél. : 04.73.53.02.83 ou 06.78.17.95.57

**Studio 30 m<sup>2</sup>** en duplex, centre ville dans parc fermé et sécurisé. Etat neuf, chauffage gaz de ville individuel. Interphone, surveillance vidéo, espace vert, parc de parking privé dans parc fermé. Libre de suite. Tél. 04.73.53.02.83 ou 06.78.17.95.57

**F2 41 m<sup>2</sup>**– Centre ville – Refait à neuf - SDB et WC– Séjour avec petit coin cuisine - Chambre– Petit balcon - Loyer mensuel/330 euros et 10 euros de charge-  
Tél : 06 81 76 38 59

## LOCATIONS OPHIS – 04 73 41 16 16

**Résidence Pré de l'Hospice 2 :** Appartement type 4 de 91m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Logement disponible fin décembre. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 566.38€ charges comprises.

**Résidence Les Rioux :** Appartement type 3 bis de 71m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

**Appartement type 4** de 71m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

*Pas de frais d'agence - Logements conventionnés pour l'APL- Résidences gardiennées.*

## ● CLUB DE VOLLEY DE COURPIÈRE



Le club de volley de Courpière ACVB affiche de très bons résultats pour ce début de saison avec 5 victoires sur 6 matchs et confirme son ambition d'évoluer au niveau supérieur.

**Le jeudi 19 décembre**, l'équipe devra affronter le 1er du classement à savoir Brioude au gymnase de Bellime à 20h45.

## ● TENNIS CLUB COURPIÉROIS



Le vendredi 20 décembre au soir le TTC organise son tournoi interne. Ouvert à tous les licenciés du club ainsi qu'à leur familles aux amis.

## ● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE



### Résultat du Week-end :

-U13 D4 : USC 0 / Escoutoux 6

-U13 D4 : USC 2 / Vallée De Veyre 1

### Prochain Week-end:

**Samedi 21 Décembre :**

-U15 D2 : USC / Durolle à 15h Stade Etienne Bonhomme

### Concours de belotte :

**Le vendredi 27 décembre 2019 à la salle d'animation de Courpière à 14 heures :**

Deux cochons détaillés à gagner – 4 jambons et 4 épaules ainsi que de nombreux autres lots.  
*Inscriptions à partir de 14h. Le jeu commencera à 14h30 précises.*

## ● COURPIÈRE CINÉMA - LE REX ([www.courpiere.cinema.fr](http://www.courpiere.cinema.fr))



**PLACE DES VICTOIRES** - France 2019 -Comédie dramatique -1h43

Une rencontre improbable et salvatrice entre Bruno, quadragénaire marginalisé par des déboires professionnels et familiaux, et Gagic, petit garçon de la rue, espiègle et charapheur.

### Séances :

Vendredi 20 décembre – 20h30  
Lundi 23 décembre – 20h30

**ZIBILLA OU LA VIE ZÉBRÉE** - France 2019 -Animation – 0h49

Arriver dans une nouvelle école c'est difficile, surtout lorsqu'on est victime des brimades de ses camarades.

### Séance :

Samedi 21 décembre – 15h30

**DEBOUT SUR LA MONTAGNE** – France 2019 – Comédie dramatique – 1h48

Stan, Hugo et Bérénice ont grandi ensemble et se retrouvent 15 ans plus tard dans leur village d'enfance pour un enterrement et essaient de renouer les liens qui les unissaient quand ils étaient enfants.

### Séances :

Samedi 21 décembre – 20h30  
Dimanche 22 décembre – 20h30

**LES MISÉRABLES** – France 2019 – Policier, Drame – 1h42

Stéphane intègre la Brigade anti-criminalité de Montfermeil, dans le 93. Il va faire la rencontre de ses nouveaux coéquipiers et découvre rapidement les tensions entre les différents groupes du quartier.

### Séance :

Dimanche 22 décembre – 17h30

Courpière



**MAIRIE DE COURPIÈRE** - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel :** [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet :** [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit